

## PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi.

**Du 28 novembre au 4 décembre 2015**

Pharmacie Coop Vitality  
Fontainemelon  
032 853 26 30

**Du 5 au 11 décembre 2015**


pharmacieplus du val-de-ruz  
Fontainemelon  
032 853 21 72

**Du 12 au 18 décembre 2015**

Pharmacie du 1<sup>er</sup> Mars  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
032 857 10 09

**Médecin de garde 0848 134 134**

Pompes funèbres  
Weber & Grau



2053 Cernier      032 853 49 29

## AGENDA DU VAL-DE-RUZ

### Expositions

**France Giovannoni-Berset** expose ses gravures à Bâle, à la galerie So Gung Petit Palais (Rosshofgasse 5) sous l'intitulé ROOMS. Vernissage le 3 décembre de 18 heures à 21 heures. ROOMS est visible jusqu'au 19 décembre, du mercredi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 11h à 17h30.

**Alexandre Lledo** expose ses peintures chamaniques au restaurant Terre ô Fées à Engollon, jusqu'au 21 décembre. Entrée libre.

François Burgener, alias **Fnof** expose ses acryliques jusqu'au 20 décembre, à la galerie Belimage à Valangin. La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 15h à 18h ou sur demande au 032 504 20 42 ou 032 753 03 74.

### Ski

Si la neige est au rendez-vous, les **Bugnens-Savagnières** offrent une matinée gratuite aux enfants en âge de scolarité, le 12 décembre, de 9h à 12h30.

### Fête de la Saint-Nicolas

La commune de **Valangin** convie la population à la fête de la Saint-Nicolas, le 6 décembre à 17h, dans la cour du collège côté nord. Chacun est le bienvenu.

### Spectacle

Le groupe **Kid's dance** de la compagnie Dance Aerobics propose son spectacle, le 4 décembre à 18h et 20h à l'ancien collège de Vilars. Entrée libre.

Suite en page 7

## VAL-DE-RUZ ET VALANGIN Même destin?

### Mairie de Valangin

Le Pays de Neuchâtel est divisé en 22 juridictions; elles portent le nom de mairies (Neuchâtel, Valangin, Les Verrières, La Brévine, Rochefort, Bevaix, Cortailod, Colombier, La Côte, Boudevilliers, Lignièrès, Les Brenets, Le Locle, La Sagne, La Chaux-de-Fonds), de châtellenies (Val-de-Travers, Boudry, Thielle, Le Landeron), de seigneuries (Travers, Vaumarcus, Gorgier).

Sur le territoire de chacune d'entre elles se trouve un organisme chargé de rendre la justice, de transmettre les directives administratives du Conseil d'Etat, du gouverneur ou du roi. Le responsable porte le nom de maire, de châtelain ou de seigneur, désigné par le souverain. Il dispose d'un lieutenant pour l'aider dans sa tâche. S'agissant de la justice, certaines cours traitent de la justice criminelle et civile, avec 12 à 24 jurés, appelés justiciers. Toutes ne peuvent instruire des faits relevant de la justice de sang, elles ne sont que dix à disposer de ce droit. C'est évidemment le cas de Neuchâtel et de Valangin. Dans les lieux, on dispose d'une prison, notamment pour maintenir les suspects en préventive, interrogés puis traduits devant la cour.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, initiés par la Société d'émulation patriotique, les travaux portent sur la description de ces subdivisions judiciaires et administratives. Samuel de Chambrier propose la *Description topographique de la mairie de Valangin*<sup>1</sup>, il remporte un prix en 1794, ce qui lui vaut d'être imprimé chez Fauche-Borel l'année suivante. Son auteur est né en 1744, fils de Daniel (1708-1793), baron, et de Suzanne-Marguerite Deluze. Il décède en 1823. Dès l'âge de 23 ans commence le *cursus honorum*, il assume diverses charges en ville de Neuchâtel, travaille dès 1796 à un inventaire des archives de la Ville dont il dresse les premiers volumes. *La Description topographique et économique de la mairie de Neuchâtel*, présentée en 1809, ne sera éditée qu'en 1840. On lui doit deux aquarelles de Dombresson, faites en 1782<sup>2</sup>.

Ce document décrit le Val-de-Ruz à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il expose très brièvement les particularités des différents villages et hameaux<sup>3</sup>, les situe géographiquement, il s'attache à donner des indications sur l'agriculture (sol, cultures) et l'élevage (boeufs, chevaux) et il énumère les produits (beurre, fromage, fruits des vergers, etc.). Quant à l'industrie, Chambrier cite la manufacture d'indiennes de La Borcarderie et celle qui, récemment créée, s'adonne aux ébauches à Fontainemelon. Il mentionne aussi de petits ateliers familiaux pratiquant l'horlogerie dans les villages.

L'ouvrage n'est pas que descriptif, il comprend aussi des critiques et tente de

remédier aux insuffisances ou aux dangers en suggérant des solutions. Ainsi l'agriculture n'est pas assez rentable par manque d'engrais, il propose de bonifier les terres par du gypse ou de la marne. L'auteur n'est pas enchanté par l'arrivée de l'industrie qui prend des forces vives au monde agricole.

On y trouve décrite l'importance de Valangin où l'on rend la justice criminelle, civile et matrimoniale ainsi qu'en deuxième instance les recours des autres mairies du comté. Enfin on rappelle la bourgeoisie de Valangin et les *landsgemeinden* de la Générale Bourgeoisie. Sur le plan militaire, dans le Val-de-Ruz, la milice formée de quatre compagnies de cent unités est commandée par un lieutenant-colonel et un major.

Sur le plan religieux, le document cite dix églises: Valangin et Boudevilliers, Engollon et Fenin, Dombresson et Savagnier, Saint-Martin, Fontaines et Cernier, Coffrane.

L'esprit cartésien n'est pas le lot du chroniqueur: après avoir donné des statistiques en matière d'état-civil pour découvrir que seuls cinq individus dépassent l'âge de 90 ans, Chambrier revient à la géologie, à la marne, aux recherches plutôt négatives de fer et de houille. Il décrit l'approvisionnement en eau, les singularités naturelles: dolines, gouffres, résurgence du Torrent, source d'eau minérale à Villiers! Il revient aux ressources des forêts, aux cultures, aux arbres fruitiers, aux animaux domestiques (boeufs, vaches, chevaux, moutons, ânes, oies) et sauvages qui sont en voie de disparition (lièvres, chevreuils, sangliers, loups – ces deux derniers sont considérés comme nuisibles -, belettes, fouines, loutres et diverses espèces d'oiseaux).

La région importe (café, sucre, tabac, épices, vin, eau de vie, vinaigre, huile, fer, cuivre, verre en feuille ou façonné, tel que gobelets ou bouteilles). On ajoute à cette liste la laine fine, les chapeaux, les rubans, les étoffes, les porcelets à engraisser. On exporte les produits de la terre, de l'artisanat (boissellerie) et de l'industrie.

Samuel de Chambrier insère en quelque sorte une monographie de Dombresson dans laquelle il revient sur tous les sujets traités régionalement. On y apprend que David Fallet, sur les conseils de Veluzat, a obtenu du gouvernement de faire des essais d'amélioration des sols en employant de la marne.

L'auteur revient sur les mœurs et les usages en famille: conservation de la nourriture par salage, composition des repas, vêtements, activités des enfants, veillées, etc. On saisit mieux la vie communautaire et familiale des Vaux-de-reux.

Dans un chapitre intitulé *Observations générales* se trouvent recensées les amé-

liorations nécessaires pour développer la région: trop de terrains vagues, supprimer le droit de pâture qui permet en automne et au printemps de regrouper le bétail en un troupeau communautaire sous la conduite d'un ou de plusieurs bergers, originellement du début d'août au 23 avril (fête de la Saint-Georges) de paître et de piétiner la *repousse*. Ce sont les *ornières de la vieille routine*, qui empêchent d'en changer. Sous le régime Berthier, la pratique sera supprimée.

L'historiographe propose que l'on vove de meilleurs soins aux arbres fruitiers, que l'on porte attention à l'eau d'irrigation et à l'eau potable. Il rappelle que les forêts sont surexploitées, comme Henriod<sup>4</sup>. Il propose d'utiliser de la tuile pour économiser le bois.

Au chapitre santé, il envisage un poste de sage-femme, luttant contre les matrones qui se sont arrogées le droit de sévir lors des accouchements. La paroisse de Dombresson, Villiers, Le Pâquier crée un fonds pour un chirurgien-accoucheur (1798). Il soulève les dangers d'un engrenage bois - chauffage excessif - horlogerie - luxe!

© Maurice Evard. Historien



En 1786, la bourgeoisie prête serment au nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.

### Bibliographie:

- <sup>1</sup> L'ouvrage paraît en 1795: *Description topographique de la Mairie de Valangin, A Neuchâtel, De l'imprimerie de Louis Fauche-Borel, imprimeur du Roi, MDC-CXCV*. Une version commentée a paru sous le même titre en 1988 par les Editions de la Nouvelle Revue neuchâteloise.
- <sup>2</sup> Les deux œuvres sont reproduites en noir et blanc dans Musée neuchâtelois, 1932, en hors-texte, au début du cahier.
- <sup>3</sup> Boudevilliers avec La Jonchère, Malvilliers (appelé aussi Jérusalem) et Les Billes forment une autre mairie.
- <sup>4</sup> Henri-François Henriod, *Mémoire sur les causes de la disette & du renchérissement du bois dans le Comté de Neuchâtel et Valangin, et sur les moyens de remédier à ces inconvénients*, [Neuchâtel], [Louis Fauche-Borel], [1794].